



# PLAN DE REVITALISATION DES PÊCHES CANADIENNES DU PACIFIQUE

Rapport d'avancement de la  
troisième année

JUILLET 2000 – JUILLET 2001

Pêches et Océans Canada  
Développement des ressources humaines Canada  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Affaires indiennes et du Nord Canada





## Message du ministre des Pêches et des Océans du Canada



La troisième année du Plan d'adaptation et de restructuration des pêches du Pacifique (PARPP) s'est terminée en mars 2001, avec la conclusion de plusieurs programmes en oeuvre depuis trois ans. Depuis le lancement du PARPP en juin 1998, le gouvernement du Canada a investi quelque 376 millions \$ dans des projets visant à restructurer la pêche au saumon, à assister les personnes touchées par les changements de l'industrie, et à protéger et reconstruire l'habitat. Les ministères de Pêches et Océans Canada (P&O), Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) et Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) ont travaillé ensemble depuis 1998 pour assurer d'importants programmes aux Canadiens touchés par les changements intervenus dans l'industrie de la pêche au saumon du Pacifique.

Les initiatives du PARPP contribuent à l'efficacité des mesures de conservation – et à l'établissement de bases solides pour l'avenir – pour le plus grand bénéfice de la ressource ainsi que des individus et des collectivités qui en dépendent. Des changements importants se sont opérés au cours des trois dernières années. Des changements qui sont en train de transformer l'industrie de la pêche au saumon de la côte Ouest et d'en faire un leader mondial de la conservation et des nouvelles techniques de pêche.

Je profite de cette occasion pour souligner le travail ardu et le professionnalisme des gens de DRHC et de DEO qui ont assuré la prestation des programmes d'assistance aux individus et aux collectivités touchés de la Colombie-Britannique et du Yukon. Je tiens également à souligner le rôle clé qu'a joué le MAINC dans la prestation de ces programmes auprès des communautés autochtones, en veillant à ce que l'information sur les initiatives soit communiquée efficacement et en s'associant aux autres ministères fédéraux pour que les mesures de mise en oeuvre du programme tiennent compte des impacts éventuels sur les communautés autochtones.

DRHC a investi énormément dans des programmes d'adaptation destinés aux individus et aux collectivités côtières touchés par la restructuration. En plus de son programme de subvention courant de 250 millions \$, le Ministère a investi 30 millions \$ sur une période de trois ans pour appuyer des initiatives et des programmes susceptibles d'aider les gens à s'adapter au virage opéré par l'industrie du saumon : recyclage dans d'autres secteurs d'activité, emplois de substitution ou d'appoint, exploration d'autres possibilités d'adaptation, etc. DEO, par le biais des Sociétés d'aide au développement des collectivités de la Colombie-Britannique, a investi un montant de 25 millions \$ pour développer les compétences locales et diversifier les économies autochtones et non autochtones de la côte, en particulier dans les régions éloignées les plus durement touchées par les changements de l'industrie. Cette initiative a connu un succès retentissant, et a permis d'attirer d'autres investissements dans les collectivités côtières et de créer des créneaux d'emploi indispensables pour le bien-être de la communauté.

Le Programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon s'est terminé avec succès en mars 2000. Une vérification des activités du programme a permis d'établir que celui-ci avait été bien géré, qu'il avait bénéficié de la participation des groupes d'intérêts concernés et qu'il avait permis d'atteindre l'objectif de réduction de 50 % de l'effectif de la flotte et des divers secteurs d'engins. Cet objectif de réduction a été établi par la Table ronde sur les politiques de pêche du Pacifique en 1995. Au total, le programme s'est traduit par le retrait de 1 406 permis (en 3 phases) pour un investissement global de 195 millions \$.

Les changements mis en oeuvre depuis 1998 ont eu pour effet de redéfinir les activités de pêche au saumon et de transformer l'industrie et les collectivités de pêche de la Colombie-Britannique et du Yukon. Grâce aux mesures de conservation sévères qui ont été prises en 1998, certains stocks de coho de la Colombie-Britannique sont en voie de rétablissement, bien que des difficultés sérieuses persistent à certains endroits et que la période de reconstruction ne soit pas terminée. Les stocks qui posent de sérieuses difficultés de conservation en 2001 sont les stocks de coho de la Thompson, les stocks de

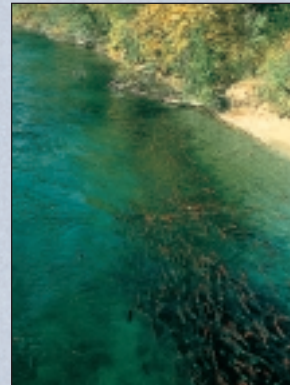


quinnat de la côte ouest de l'île de Vancouver, et les stocks de saumon rouge de Rivers Inlet et de Smith Inlet. Les stocks de cohos du cours supérieur de la Skeena continuent d'être préoccupants, mais une certaine amélioration de la situation indique que les mesures pourraient être assouplies en 2001.

Le PARPP permettra de poursuivre d'autres programmes clés au cours des deux prochaines années. Ainsi, un montant de 18 millions \$ a été investi à ce jour dans le cadre du Programme de pêche sélective pour le réaménagement de l'industrie de la pêche sur la côte Ouest. La pêche sélective se pratique de plus en plus au Canada et elle fait désormais partie de la stratégie de conservation à long terme qui permettra la reconstruction de la ressource et le développement de pratiques de pêche durables. En 2001, on poursuivra les travaux de recherche-développement dans le domaine des engins de pêche sélectifs, avec la mise en œuvre de plusieurs projets pilotes, de même que les activités de surveillance des captures et de formation/sensibilisation des pêcheurs. Le Programme de développement des méthodes de pêche nouvelles et émergentes a investi 3,5 millions \$ à ce jour pour aider les collectivités autochtones, les collectivités de pêcheurs, etc. à réduire leur taux de dépendance à l'égard du saumon et à développer de nouveaux créneaux de pêche plus viables et plus durables.

La plupart des programmes de la composante « reconstruction de la ressource » du PARPP se poursuivront jusqu'au terme du programme en 2003. En février de cette année, j'ai annoncé la création d'un Fonds pour le saumon du Pacifique doté d'un budget de 30 millions \$. Ce fonds sera géré en fiducie par la Société du Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique, sous la direction de Rick Hansen. Il s'agit d'une initiative à long terme vouée spécifiquement à la conservation et à la reconstruction des stocks de saumon. Les intérêts générés par le fonds seront voués à perpétuité au soutien des efforts de conservation du saumon dans les zones prioritaires de la province. Par ailleurs, le Programme de mise en valeur de l'habitat et du saumon, qui en est à sa dernière année, a investi plus de 36 millions \$ dans des projets de conservation, depuis sa création en 1997-1998. De ce montant, plus de 21 millions \$ ont été consacrés à la reconstruction de la ressource. Au cours des trois dernières années, l'initiative de mise en valeur des stocks stratégiques a dépensé près de 7 millions \$, principalement dans des projets destinés à sauver les stocks au bord de l'extinction, notamment les stocks de coho de la Thompson et du cours supérieur de la Skeena, les stocks de la remonte estivale de quinnat de la rivière Puntledge et les stocks de saumon rouge de Rivers Inlet et de Smith Inlet. Au cours de ses deux dernières années d'existence, le programme portera principalement sur la prise de mesures proactives, telles que l'établissement de plans de développement durable des pêches dans des réseaux hydrographiques clés. Le Programme de Conservation et de Gérance de l'habitat a embauché plus de 100 personnes qualifiées, désignées « gérants de l'habitat », à travers la Colombie-Britannique et le Yukon pour travailler avec des groupes communautaires, des Premières nations, des propriétaires fonciers et diverses administrations locales à la promotion de projets de gérance et de protection de l'habitat. Cette importante initiative a suscité un investissement de plus de 23 millions \$ pour la gérance des réseaux hydrographiques.

Le changement est toujours un défi, et les progrès peuvent être difficiles. Les changements que subit l'industrie de la pêche au saumon de la côte Ouest ne font pas exception. Mais je suis certain que le PARPP continuera de relever le défi et d'être un élément capital dans le développement de ressources halieutiques durables, pour le plus grand bénéfice des collectivités côtières et de l'ensemble des habitants de la Colombie-Britannique.



#### APERÇU :

En 1998, la chute dramatique des effectifs de cohos dans les bassins de la Thompson et du cours supérieur de la Skeena a failli mettre un terme à toutes les activités de pêche au saumon du Pacifique. Avant la saison 1998, Pêches et Océans Canada avait entrepris un vaste exercice de consultation dans toute la Colombie-Britannique, au cours duquel les pêcheurs commerciaux et récréatifs, les Autochtones, les groupes écologistes et le public se sont dit d'avis que l'industrie de la pêche au saumon ne pourrait survivre à moins qu'elle ne fasse l'objet de changements fondamentaux.

Dans la foulée, le gouvernement fédéral introduisit, en juin 1998, un programme de 400 millions \$ d'une durée de cinq ans intitulé Plan d'Adaptation et de restructuration des pêches du Pacifique. Ce programme coïncide avec le projet de reconstruction des stocks de cohos, dont la durée prévue est de six à huit ans. Le PARPP a trois grands objectifs : accroître les actions de protection et de reconstruction de l'habitat du saumon; restructurer l'industrie de la pêche commerciale en réduisant la flotte et en pas-



sant à un régime axé sur la sélectivité et sur la diversification des activités de pêche; aider les individus et les collectivités touchés à s'adapter aux changements opérés dans l'industrie de la pêche.

Le PARPP a été innovateur de plusieurs façons et démontre que le gouvernement et les usagers de la ressource peuvent travailler ensemble pour concevoir et fournir des programmes efficaces pour toutes les personnes concernées. En plus des nouveaux programmes qui favorisent la conservation des stocks menacés et la préservation de la biodiversité, les quatre partenaires fédéraux se sont fait les champions d'un nouveau mode de prestation des programmes dans le cadre du PARPP, mode de prestation qui est basé sur une approche coopérative et pluraliste.

Nombre d'initiatives du PARPP ont été conçues en collaboration avec les divers acteurs de l'industrie et les collectivités côtières. Le comité directeur des partenaires fédéraux a travaillé avec les acteurs de l'industrie, des collectivités locales et des collectivités côtières pour créer et mettre en œuvre des programmes tels que l'Initiative d'adaptation économique des collectivités (IAEC). Les maires des municipalités et les représentants des Premières nations ont participé aux travaux d'un comité directeur communautaire consistant à évaluer les propositions et à administrer les subventions versées dans le cadre de l'IAEC. DRHC a travaillé de concert avec les centres locaux de développement des pêches pour adapter les programmes aux besoins de la clientèle. Les pêcheurs commerciaux et récréatifs et les Autochtones ont joué un rôle clé dans la réalisation des objectifs du Programme des pêches sélectives. Les participants au programme ont donné des conseils et évalué, conçu et approuvé les projets de pêche sélective, et ont participé activement au processus d'élaboration de la politique. Les groupes d'intérêts concernés ont également joué un rôle déterminant dans la conception et la prestation du Programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon, collaborant à l'établissement du programme par l'administration d'un sondage et participant au comité consultatif d'évaluation des propositions. Le succès du PARPP est largement attribuable à cette approche de collaboration, tant de la part des quatre partenaires fédéraux que de celle des municipalités, des Premières nations, des collectivités locales et des groupes d'intérêts concernés.

## Plan de revitalisation des pêches canadiennes du Pacifique

### Restructuration de l'industrie

228,7 millions \$ sur trois ans

---

*Cette année est la dernière du volet « restructuration » du PARPP. La subvention des programmes de pêche sélective et de développement des pêches se terminent en mars 2002. Les autres volets du programme sont déjà terminés.*

### Pêche sélective

4,7 millions \$ en 2000-2001 - 18 millions \$ à ce jour.

Depuis juin 1998, Pêches et Océans Canada a investi un montant de 18 millions \$ pour le développement des pratiques de pêche sélectives à la grandeur de la province, dans les secteurs de pêche autochtone, récréative et commerciale. Cette année, après plusieurs investissements fructueux dans divers projets — projets de pêche pilote et expérimentale, projets de recherche scientifique, programmes de surveillance des captures, ateliers communautaires, actions de gestion, et initiatives de coordination — le Programme de pêche sélective arrivera à son terme, et poursuivra les initiatives d'intégration des nouveaux engins et des nouvelles méthodes dans les activités de gestion portant sur les opérations de pêche régulières.

Les consultations avec les pêcheurs commerciaux, récréatifs et autochtones ont débuté en mai 1998 pour déterminer les priorités du programme. Depuis, les subventions ont servi à financer plus de 100 projets pilotes et autres activités expérimentales afin de développer, tester et améliorer les techniques et les méthodes de pêche sélectives. Les propositions portant sur la pêche à la senne comprenaient des projets avec grilles séparatrices, viviers de réanimation, méthodes de tri et surveillance des opérations. Les propositions portant sur la pêche au filet maillant consistaient à comparer les types de maillage, les dimensions des mailles, les modifications apportées aux viviers et les moyens d'éviter les captures accidentelles d'oiseaux marins. Plusieurs autres propositions ont également été soumises pour poursuivre les



travaux concernant l'emploi de nouveaux types d'engins (tourniquets, filets-pièges, sennes, épuisettes, etc.). Outre ces projets, des fonds ont été attribués à des projets de recherche scientifique et de surveillance à bord par des observateurs indépendants afin de s'assurer que les objectifs de conservation étaient atteints, à l'accroissement des mesures de contrôle de la conformité aux pratiques de sélectivité, et à la formation des pêcheurs commerciaux, autochtones et récréatifs aux méthodes de pêche sélective les plus efficaces.

Le Programme des pêches sélectives en est maintenant à sa quatrième année d'activités de développement stratégique, de mise en œuvre, de dialogue, de recherche, et d'expérimentation/ démonstration de nouvelles méthodes de pêche. La politique de pêche sélective concernant les pêches canadiennes du Pacifique a été annoncée en janvier 2001. Pêches et Océans Canada veut que des normes, des délais et des plans d'action de pêche sélective aient été établis pour chaque secteur de pêche d'ici janvier 2003.

Avec la réduction progressive des activités du programme en 2001-2002, le Ministère intégrera les résultats des projets expérimentaux dans les plans de gestion intégrée et les plans de pêche individuels. Le Ministère continuera également d'attribuer 5 % du total admissible de capture aux projets de recherche-développement portant sur la pêche sélective. Les ateliers continueront aussi d'accroître les compétences et les connaissances des pêcheurs concernant les techniques de pêche responsable et de pêche sélective.

Voici quelques exemples de projets pilotes de pêche sélective particulièrement fructueux.

#### ■ Viviers de réanimation

Des propositions concernant l'essai de viviers de réanimation ont été faites dès 1998. Les viviers de réanimation permettent aux captures qui doivent être remises à l'eau de récupérer à bord du bateau avant d'être rejetées dans le milieu. Des modifications ont été apportées à la construction habituelle afin de favoriser et d'accélérer la récupération des prises. Pour cette saison, les pêcheurs ont le choix entre des viviers de réanimation de type traditionnel et des viviers améliorés, mais ils doivent obligatoirement être équipés de l'un ou l'autre matériel. On prévoit toutefois que l'an prochain les pêcheurs commerciaux devront être équipés de viviers de réanimation nouveau modèle.



#### ■ Tourniquets

Des tourniquets ont été mis à l'essai par les Premières nations Taku, Nisga'a, Kitselas, Gitskan, Sumas, Yale et Siska. Celui mis en œuvre à Yale s'est avéré très fructueux. On a pu établir que la cadence optimale était d'environ une révolution par 23-24 secondes et que les bacs de retenue pouvaient contenir sans problème au moins 300 poissons. Cette technique semble bien adaptée aux opérations de capture et de remise dans le milieu, tant au plan du volume de production que de remise à l'eau sans lésion du spécimen. L'objectif consistant à fournir de la formation aux techniciens et de l'emploi à long terme pour les Autochtones a été atteint.

#### ■ Filet-gueule

Ce projet consistait à faire l'essai d'un filet à mailles de petite dimension qui permet de capturer le saumon par les dents afin qu'il puisse être retiré de l'engin vivant et que les prises accessoires puissent être remises à l'eau. L'objet de ce projet pilote était de déterminer le type et le maillage qui assurent la meilleure efficacité et le meilleur taux de survie des captures remises dans le milieu.

#### ■ Réduction de la durée des traits de filets maillants

Les pêcheurs au filet maillant ont fait l'essai d'une technique consistant à réduire la durée des traits de filet de manière à éviter les spécimens appartenant à des stocks en difficulté. En septembre 2000, la North Coast Selective Gillnetters Association et l'Université Simon Fraser ont fait l'essai de cette technique en conjugaison avec un vivier de type nouveau (vivier « Fraser ») pour déterminer le taux de survie des spécimens de cohos capturés accidentellement. On a ainsi pu établir qu'en limitant à 30 minutes la durée des traits de filet et en manipulant le poisson avec beaucoup de soin, on augmentait le taux de survie des captures.

#### ■ Grille séparatrice (pêche à la senne)

Pour ce projet pilote, des grilles séparatrices de construction et de matériaux divers ont été placées dans le fond (« sac ») d'une senne, avec un filet placé à l'extérieur pour intercepter les poissons capables de passer au travers des grilles. Les grilles semblent être efficaces. Elles permettent aux saumons trop petits ou immatures et aux autres poissons non ciblés de s'échapper de la senne sans autre forme de



manipulation. Il reste à déterminer quelles tailles et formes d'ouverture, et quelles matières et couleurs conviennent le mieux, mais cette technique semble très efficace pour éviter les lésions susceptibles d'être causées au moment de relâcher le spécimen dans le milieu.

#### ■ Techniques d'évitement et de relâchement dans le milieu

L'une des tâches les plus difficiles mais aussi l'une des plus importantes qui nous sera donnée d'accomplir au cours de l'année sera de sensibiliser les pêcheurs récréatifs aux techniques de capture et de remise à l'eau les plus aptes à assurer un bon taux de survie, et à des méthodes permettant de mieux identifier les espèces. Plusieurs projets sont en cours, notamment le Programme de surveillance de la pêche récréative dans la rivière Skeena, qui a pour objet de déterminer le nombre de rencontres de cohos effectuées par les pêcheurs récréatifs qui pêchent le saumon quinnat, le saumon rose, le saumon arc-en-ciel et la truite. Les résultats de ce projet ont confirmé le degré de sélectivité qu'on pouvait obtenir pour la pêche au quinnat (très peu de cohos ayant été capturés) grâce à l'utilisation de gros leurres tournants (nos 0 et 2) et d'hameçons sans ardillon.

#### ■ Salabardage

Pêches et Océans Canada a travaillé avec les organisations de pêcheurs pour imaginer une salabarde standard qui assurerait un rendement régulier tout en augmentant le taux de survie des spécimens relâchés. Divers autres types de salabardes sont à l'essai, notamment un engin qui permet de maintenir le saumon immergé alors qu'on le hisse à bord. Lorsqu'on utilise une salabarde, la senne est fermée par le bas ou resserrée en forme de sac et les poissons piégés sont prélevés à l'aide d'une grande épuisette (salabarde) tandis que les spécimens non ciblés, comme le coho, sont relâchés vifs et sans lésion dans le milieu. Les salabardes sont confectionnées avec des filets sans nœuds afin de réduire l'abrasion infligée aux poissons et d'accroître ainsi leur chance de survie.

### Développement de nouvelles activités de pêches :

*1,2 million \$ en 2000-2001 – 3,5 millions \$ à ce jour*

Beaucoup d'efforts ont été faits pour explorer les possibilités de développement et de diversification de l'activité de pêche, en particulier pour les espèces actuellement sous-exploitées. L'objet de la stratégie sur le développement de nouvelles activités de pêche dans la région du Pacifique est d'aider les



Premières nations, les pêcheurs et les collectivités concernées à réduire leur taux de dépendance à l'égard du saumon et de développer de nouvelles activités de pêche qui seront viables à long terme. Le programme porte sur l'essai de nouveaux types de pêche, le développement de pêcheries existantes mais sous-exploitées, l'accroissement de la valeur de ces activités de pêche et l'application des techniques d'aquaculture à d'autres espèces que le saumon. Les projets pilotes entrepris dans le cadre de l'initiative de développement de nouvelles activités de pêche portent sur l'exploitation d'espèces telles que l'encornet volant, la sardine, le crabe des neiges du Pacifique, le pouce-pied, l'ormeau du Pacifique et la mye Nuttalia obscurata.

Pêches et Océans Canada a élaboré une politique nationale concernant les nouvelles activités de pêche, et à l'heure actuelle la région du Pacifique s'est dotée d'un cadre de mise en œuvre régional pour l'exercice de consultation prévu à l'automne 2001.

Les nouvelles activités de pêche doivent répondre à des directives très rigoureuses afin de respecter l'impératif de conservation. En collaboration avec les acteurs de l'industrie, le Ministère procédera à des études scientifiques qualitatives et quantitatives afin d'établir si une activité de pêche potentielle est viable au point de vue écologique, économique et biologique. Les directives portent notamment sur les possibilités et les risques que représentent les nouvelles activités de pêche et les incorporent dans le processus de décision. Pour respecter les critères d'établissement d'une nouvelle activité de pêche, on a prévu un processus de décision en quatre étapes.

Les ressources prévues pour développer les nouvelles activités de pêche dans le cadre de ce processus sont limitées. Un modèle de priorisation est utilisé pour décider quelles espèces doivent être incluses dans le processus.

« Des invitations à participer » permettent aux personnes intéressées de soumettre des propositions portant sur l'exploitation éventuelle de nouvelles espèces, la collecte de données biologiques et d'informations à caractère économique et commercial, et le développement de plans d'affaires et d'approches



fondées sur l'évaluation des risques. Les propositions doivent comprendre des plans d'affaires qui décrivent les méthodes de recherche, de gestion et de conservation proposées, et les engagements financiers pris à l'égard du projet.

Les quatre étapes du processus d'examen des projets de développement de nouvelles activités de pêche :

- **Étape 1 : Examen initial** – Collecte des données existantes et définition d'un cadre de gestion  
À ce stade, aucun permis n'est délivré et aucune collecte n'est effectuée. L'objet est d'établir ce qu'on connaît et ce qu'on ne connaît pas de la biologie de l'espèce concernée, de son habitat, des types d'engins requis pour son exploitation, et de l'intérêt économique que représente son exploitation éventuelle.
- **Étape 2 : Étape expérimentale** – Collecte des nouvelles données  
Des permis de pêche à but scientifique/expérimental sont délivrés pour qu'on puisse compléter les connaissances sur les caractéristiques biologiques clés de l'espèce concernée. À ce stade, on devrait également déterminer si l'espèce peut être exploitée économiquement avec un type d'engin en particulier, déterminer les impacts sur l'habitat et les interactions entre espèces, et fournir des conseils sur l'élaboration de cadres d'évaluation et de gestion.
- **Étape 3 : Stade exploratoire** – Réaction des stocks concernés à l'activité de pêche  
Des permis de pêche à but expérimental/scientifique (pêche exploratoire) sont délivrés et des débarquements en nombre limités sont permis pour faire l'essai de méthodes de transformation et des possibilités de commercialisation. L'objet est, d'une part, de déterminer le taux de mortalité qu'une espèce ou un stock donné peut durablement subir et, d'autre part, de recueillir les données biologiques concernant l'abondance des stocks et la répartition des populations.
- **Étape 4 : Stade de pêche commerciale** – Plan de gestion intégré  
Un plan de gestion intégré est élaboré en consultation avec les Premières nations, le gouvernement de la Colombie-Britannique et les groupes d'intérêts concernés. Les conditions des permis, les quotas initiaux et les seuils de conservation sont établis et inclus dans les régimes de gestion.

Projets en cours :

- **Encornet volant**  
Un quota de 1 500 tonnes (soit 1 % des débarquements totaux d'encornets volants effectués auparavant dans le Pacifique Nord) a été alloué en 2000-2001 pour la pêche à l'encornet volant. Étant donné les mauvaises conditions du marché, aucune pêche spécifique de l'encornet n'a été effectuée en 2000, les pêcheurs ayant dirigé leur intérêt sur d'autres espèces.
- **Sardines**  
Un permis de pêche expérimentale autorisant la capture de 91 tonnes de sardines a été délivré en 1996 pour étudier le potentiel économique que représente cette espèce. Soixante-treize tonnes ont été pêchées. Par la suite, six autres permis de pêche expérimentale ont été délivrés pour une période de trois ans (1997-1999) afin d'établir la distribution et l'abondance des stocks, et d'étudier les méthodes de capture et de transformation ainsi que l'intérêt commercial que représente la sardine du Pacifique. Ce projet pilote a été prolongé en 2000 pour une année supplémentaire, avec un TAC de 1 452 tonnes. L'objectif du projet actuel est de poursuivre le recueil des données qu'on possède sur les stocks et d'explorer les possibilités de développement commercial de l'espèce. Un TAC prudent de 1 452 tonnes a été établi pour les activités de pêche expérimentale dirigée en 2001.
- **Crabe des neiges du Pacifique**  
Un plan de développement en trois étapes a été proposé concernant la pêche au crabe des neiges du Pacifique : étude des casiers par un petit nombre de pêcheurs, étude avec chalut pour évaluer les taux d'abondance, et plan expérimental de pêche portant sur plusieurs années. À l'heure actuelle, un quota de pêche expérimentale de 100 tonnes est en place pour évaluer la biomasse à partir des résultats de l'étude avec chalut effectuée antérieurement.
- **Palourde *Nuttalia obscurata***  
Le potentiel que représente cette espèce exogène envahissante est à l'étude dans le cadre d'une campagne de recensement des populations, de surveillances des caractéristiques de reproduction et de récolte expérimentale. Les techniques de récolte, de stockage et de manipulation seront étudiées avant qu'on prenne une décision sur l'intérêt d'inclure cette espèce dans les activités de pêche commerciale des palourdes.



## Programme de retrait des permis :

195 millions \$ à ce jour; programme terminé

Entre 1996 et 2000, Pêches et Océans Canada a supervisé un programme de réduction de la flottille de pêche au saumon de la côte Ouest qui a diminué l'effectif de 54 %. Le Programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon du PARPP a contribué à retirer 1 404 permis, pour un investissement total de 195 millions \$. Ce total comptait 44 % de permis de pêche à la senne, 40 % de permis de pêche au filet maillant et 46 % de permis de pêche à la traîne.

Le Programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon visait à répondre aux objectifs de conservation et à réduire le taux de dépendance à l'égard d'une ressource aléatoire en réduisant sensiblement le nombre de bateaux de pêche commerciale au saumon. Par ailleurs, la réduction de la flottille a permis d'améliorer les chances d'atteindre des taux d'échappée adéquats, de procurer aux pêcheurs restants de meilleurs bénéfices et de réduire les coûts associés à l'activité de pêche.

Les pêcheurs et les acteurs de la pêche se plaignent depuis longtemps du trop grand nombre de bateaux de pêche commerciale. En 1995, le Fraser River Sockeye Public Review Board a recommandé l'établissement d'un forum consultatif chargé de se pencher sur l'avenir de l'industrie de la pêche au saumon. Le ministre des Pêches et des Océans a répondu au rapport de cet organisme en établissant la Table ronde sur les politiques de pêche du Pacifique. Cette table était un mécanisme axé sur l'industrie, qui a permis à ceux qui dépendent de la pêche de jouer un rôle direct dans la restructuration de l'industrie. Les participants à la Table ronde comprenaient des représentants des trois secteurs d'engins, (pêches commerciales au filet maillant, à la traîne et à la senne) et des représentants des gouvernements et des collectivités côtières, de la United Fishermen and Allied Workers Union, de divers groupes autochtones, de l'industrie de la transformation du poisson et du groupe consultatif du ministre, le Conseil régional du Pacifique.

Le 29 mars 1996, le ministre des Pêches et des Océans a accepté les recommandations de la Table ronde consistant à réduire de 50 % la flottille de pêche commerciale, et a annoncé un plan complet de revitalisation de la pêche commerciale de la côte Ouest. Un programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon doté d'un budget de 80 millions \$ a été exécuté au printemps de la même année.

Deux ans plus tard, soit le 19 juin 1998, le ministre des Pêches et des Océans du Canada annonçait un plan de conservation intitulé Programme d'adaptation et de restructuration des pêches du Pacifique, destiné principalement à conserver les stocks de coho et comprenant également un programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon.

Après consultation des détenteurs de permis de pêche au saumon, Pêches et Océans Canada institua un comité consultatif présidé par M. Jim Matkin (novembre 1998). Ce comité consultatif indépendant a examiné les demandes de subvention soumises et recommandé les propositions jugées acceptables à l'approbation du directeur général régional. Les trois séries de propositions se sont traduites par le retrait de 1 406 permis de pêche au saumon.

Le programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon a permis d'atteindre l'objectif établi par la Table ronde sur les politiques de pêche du Pacifique en 1995, avec une réduction de 50 % de la flottille de pêche commerciale du saumon depuis le lancement du programme en 1996. L'effet conjugué de la réduction de la capacité de pêche qui en a résulté, de la prise de mesures de conservation efficaces, d'une politique de gestion axée sur la prudence et d'une plus grande participation des acteurs au processus de décision, créera les conditions nécessaires pour dynamiser les collectivités côtières, et revitaliser et diversifier la ressource.

Type d'engin	Admissible au programme de 1996	Permis encore actifs après 1996	Nombre de permis retirés entre 1998 et 2000	Permis admissibles encore actifs	% de retrait depuis 1996
Senne	536	487	216	271	49%
Filet maillant	2256	1825	628	1097	49%
Traîne	1291	989	460	529	53%
TOTAL	4112	3302	1404	1898*	54%

\*Ces chiffres ne comprennent pas les permis de pêche commerciale du saumon détenus par la Northern Native Fishing Corporation ou les permis collectifs, lesquels ne sont pas admissibles au programme.



### **Campagne de sensibilisation et de promotion touristique :**

*4,8 millions \$ ; programme terminé*

Pêches et Océans Canada a travaillé avec la Commission canadienne du tourisme, le Sport Fishing Institute et Tourism BC pour l'exécution d'une campagne de marketing visant à encourager les pêcheurs récréatifs à venir en Colombie-Britannique. Cette campagne comprenait des actions de promotion de la conservation et de la pêche sélective lors de foires internationales, et diverses publications d'intérêt publicitaire et éducatif.

### **Programme de remboursement des droits de permis de pêche au saumon :**

*1,8 million \$ ; programme terminé*

En décembre 1999, un montant de 1,8 million \$ a été versé à 1 644 propriétaires de bateaux de pêche au saumon touchés par les fermetures de pêche au saumon effectuées dans le fleuve Fraser au cours de la même année.

## **Programme d'adaptation et de développement économique des communautés**

*71,3 millions \$ sur trois ans*

---

*Le programme de subvention des initiatives d'adaptation (DRHC) et d'adaptation économique des communautés (DEO) a pris fin en mars 2001. Les autres éléments du programme d'adaptation et de développement économique des communautés se sont terminés en 1998 et en 1999.*

### **Adaptation :**

*7,8 millions \$ en 2000-2001, pour un total de 30 millions \$ à ce jour; programme terminé*

Les fonds administrés par Développement des ressources humaines Canada dans le cadre du programme PARPP ont été attribués à des programmes et des initiatives contribuant à trouver des solutions durables sur le long terme pour les individus et les communautés affectés par les changements intervenus dans l'industrie du saumon. Pour DRHC, le défi était d'aider les individus et les communautés à trouver et à développer de nouveaux créneaux d'emploi et d'activité économique. Les initiatives intéressantes des industries comme le tourisme ou l'écotourisme, et les actions favorisant le développement commercial avaient pour objet de permettre aux personnes touchées par les changements de l'industrie de disposer des outils et des ressources requises pour trouver un emploi dans une autre industrie que celle du saumon.



### **MESURES D'AIDE À L'ADAPTATION**

Entre le 19 juin 1998 et le 5 février 2001, DRHC a attribué un montant total de 139,7 millions \$ à des mesures d'assistance aux Britanno-Colombiens affectés par les difficultés de l'industrie de la pêche, notamment un montant de 117 millions \$ provenant du budget d'activités régulières du ministère et un montant de 23,1 millions \$ provenant du PARPP. Ces subventions ont permis à 2000 projets d'aider 9 294 personnes affectées par la restructuration. De plus, un investissement considérable (6,9 millions \$) a été consacré à l'assistance des Autochtones.

L'un des principaux aspects des contributions faites par DRHC dans le cadre du PARPP est la diversité des options offertes pour répondre aux situations très diverses rencontrées par les individus et les communautés. Citons les Subventions salariales ciblées pour les employeurs prévoyant d'embaucher des personnes admissibles au programme afin de leur fournir une occasion d'expérience et d'emploi. Il faut aussi mentionner le Partenariat pour la création d'emplois et le programme de Création d'emplois temporaires qui ont aidé les individus et les communautés à retrouver une certaine stabilité financière et à diversifier leurs sources de revenu grâce à des initiatives de tourisme, d'écotourisme, de visites culturelles autochtones, de promotion du patrimoine et de projets muséaux. D'autres projets ont consisté à valoriser certains sites de camping et de sentiers de randonnée, et à développer des sites aquatiques commerciaux et récréatifs. Au total, ces initiatives ont attiré 468 participants, pour un investissement de 6 988 575 \$.



## Un programme d'assistance qui a porté fruit

Conducteur de Zamboni

Il est bon d'être un individu entreprenant lorsqu'on perd un emploi qu'on avait depuis douze ans. Surtout quand c'est un emploi qu'on aimait.

Lorne Parker était le seul employé à terre de la Canadian Fishing Company à Campbell River. Lorsque la compagnie décida de réduire ses activités dans la région et de délocaliser neuf de ses douze bateaux de pêche à Vancouver, Lorne comprit qu'il devait faire quelque chose.

La première étape consista à retourner sur les bancs de l'école. Après trois mois de cours à temps plein, Lorne bénéficia d'une aide de DRHC, après quoi il trouva un emploi chez un fournisseur de matériel de réfrigération industrielle (compagnies papetières et chaînes d'épiceries). C'est alors qu'il décida de devenir apprenti frigoriste.

Mais soudain, la compagnie décida de réduire les heures de travail de Lorne. Qu'à cela ne tienne : Lorne trouva un autre travail à temps plein à la patinoire locale. Il dut d'abord obtenir son certificat de compétence comme conducteur de machines de réfrigération, pour lequel il reçut une aide financière d'un programme subventionné par DRHC, North Island Fishing Initiatives.

Puis en août 1999, Lorne fut embauché à temps plein comme responsable de l'entretien de la patinoire et conducteur de resurfaçuse Zamboni. Lorne se plaît à dire qu'il est passé d'un travail avec vue sur les quais à un travail avec vue sur le hockey.

Dans le cadre du programme d'aide au travail indépendant, HRDC a investi un montant de 1 255 375 \$ pour aider 126 personnes touchées par la restructuration de l'industrie et désireuses de s'établir à leur propre compte. Grâce à ce programme, un certain nombre de petites entreprises ont pu s'établir et les communautés ont pu étendre leurs créneaux d'emploi et de développement économique. Le volet Formation et développement des compétences a aidé 848 travailleurs de l'industrie de la pêche à se perfectionner et à s'inscrire dans des programmes d'études concernant toute une gamme de secteurs professionnels, depuis la santé et l'éducation jusqu'au cinéma en passant par l'informatique et le soutien administratif. D'autres programmes portaient sur l'alphabétisation et le rattrapage scolaire afin de poursuivre une formation professionnelle. L'investissement de DRHC s'est chiffré à 9 670 015 \$.

Plusieurs collectivités ont reçu des subventions dans le cadre du programme des Partenariats locaux sur le marché du travail afin d'appuyer des activités de développement des compétences au sein des collectivités. Ce programme a totalisé un investissement de 1 851 881 \$ pour des actions visant à favoriser l'autosuffisance des communautés en matière d'emploi grâce à l'appui de structures de planification locales. DRHC a également prévu des mesures d'Aide à l'emploi qui ont aidé 7 522 personnes grâce à un investissement de 3 249 941 \$ dans des programmes et des services d'information sur le marché du travail, d'information économique, de plans d'action professionnelle et de préparation de curriculum vitae, de recherche d'emploi, de planification financière et d'information sur les programmes d'emploi.

Le Ministère a également contribué un montant de 4 314 081 \$ à partir du Fonds du Canada pour la création d'emplois pour appuyer des initiatives visant à encourager la diversification de l'industrie de la pêche, notamment le développement des sites de pisciculture et de conchyliculture. D'autres initiatives concernaient des activités à valeur ajoutée et des activités de transformation secondaire portant sur le merlu, le chien de mer, le poulpe, le crabe des neiges et le maquereau. Enfin, le programme d'Aide à la relocalisation a fourni un montant de 37 338 \$ pour aider 24 personnes à déménager parce qu'elles avaient trouvé des emplois à l'extérieur de leur collectivité.

### EST-CE QUE NOUS AVONS EU UN IMPACT?

Les programmes de cette envergure ont inévitablement des répercussions sur les personnes concernées. Il est certain que DRHC, par le biais de ses programmes réguliers et du PARPP, a contribué à diversifier les revenus provenant de la pêche et à encourager de nombreux travailleurs de l'industrie de la pêche à être moins dépendant du saumon et à se trouver de l'emploi dans d'autres secteurs.

Pour certaines personnes, les bénéfices ont été tout de suite évidents, mais pour d'autres le processus d'adaptation sera plus long. La perte d'un emploi a un impact important pour un travailleur qui a passé toute sa vie dans l'industrie de la pêche et qui vit dans une région éloignée de la côte. À la différence d'autres travailleurs, les travailleurs de l'industrie de la pêche ont souvent des compétences qui sont difficilement transférables à d'autres types d'emploi. Les investissements faits par DRHC ont permis à de nombreuses personnes de quitter l'industrie de la pêche, et à celles qui ont décidé de rester dans cette industrie de développer leurs connaissances et leur expérience.

Dans le même temps, plusieurs collectivités ont été capables de développer leurs propres compétences et expertises pour s'adapter aux changements du marché du travail. On a notamment mis en œuvre un programme de création d'emplois encourageant le développement des compétences entrepreneuriales et permettant aux individus d'acquérir une expérience de travail. Au total, le PARPP s'est traduit par une croissance économique soutenue grâce notamment à la diversification du secteur des fruits de mer, au développement de l'activité touristique/écotouristique, et au développement des activités à valeur ajoutée et de l'industrie de transformation. De plus, plusieurs collectivités côtières sont maintenant dotées d'infrastructures communautaires nouvelles ou améliorées.



## L'AVENIR

Pêches et Océans Canada (MPO) prévoit une saison de pêche au saumon 2001 légèrement meilleure que les années antérieures pour les pêcheurs commerciaux de la Colombie-Britannique. Cependant, l'impératif de conservation continuera d'être le critère principal des plans de gestion de la pêche au saumon de la côte Ouest. Au cours des prochains mois, l'amélioration continue de la situation des stocks de saumon se traduira par une moindre demande à l'égard des programmes d'adaptation.

Pour DRHC, les prochaines étapes consisteront à répondre aux besoins des individus, des communautés et des divers paliers de gouvernement dans le contexte d'un marché du travail plus diversifié, pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre et aider les collectivités à identifier les nouveaux créneaux d'emploi. Afin de s'assurer que les clients aient accès à toute l'information utile concernant les programmes et les services à leur disposition, DRHC ira au-devant des collectivités éloignées et rurales en utilisant les technologies d'information et de communication de pointe. De plus, les consultants des Services du marché du travail de la région du Pacifique continueront de travailler étroitement avec les acteurs du secteur des pêches pour trouver des solutions aux problèmes de ressources humaines et d'adaptation au marché du travail. Dans ce contexte, DRHC continuera de recourir aux programmes et aux ressources existantes dans le cadre de l'Accord (cogéré) de développement du marché du travail conclu avec le gouvernement de la Colombie-Britannique.

DRHC poursuivra également le dialogue avec les collectivités autochtones et aidera celles-ci à développer leurs compétences et leur capacité d'adaptation aux nouvelles conditions du marché du travail. À cette fin, DRHC travaillera avec les Structures de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA) et les représentants des collectivités autochtones de la côte qui participeront, de concert avec les autres ministères fédéraux, notamment leur partenaire actuel, Pêches et Océans Canada, au Comité directeur sur le dialogue pour une politique en matière de pêche autochtone. L'objet de DRHC sera d'identifier les solutions durables aux difficultés sociales et économiques auxquelles sont confrontées les collectivités de pêche autochtones.

Le succès de la stratégie du PARPP sur la côte Ouest est attribuable aux très bonnes relations de travail qui ont été établies entre les individus, les syndicats de pêcheurs et les diverses organisations de pêche, de même qu'entre les organismes gouvernementaux et les responsables locaux. Cette stratégie de collaboration a été déterminante pour la qualité de vie des individus et des collectivités côtières les plus affectées par la restructuration de l'industrie du saumon de la côte Ouest. Nombreux sont ceux qui ont déclaré avoir bénéficié des programmes et des services soutenus par DRHC.

Le volet du PARPP appuyé par DRHC a pris fin le 31 mars 2001. Cependant, le Ministère continuera de fournir des services dans la région côtière afin d'aider les individus et les collectivités qui sont toujours affectés par les changements intervenus dans l'industrie du saumon.

## L'INITIATIVE D'ADAPTATION ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS (IAEC)

*10.1 millions \$ en 00/01 – 25 millions \$ à ce jour; programme terminé*

### AIDER LES INDIVIDUS ET LES COLLECTIVITÉS À S'ADAPTER

Après un peu plus de deux ans, le moment est venu pour Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et les bénévoles du Comité directeur de l'IAECC de faire le point sur les progrès accomplis. Mandat : Subventionner des projets pour des communautés autochtones et non autochtones de la côte de la Colombie-Britannique, projets qui se traduiront par des investissements stratégiques à l'échelle locale, régionale et côtière, et qui permettront aux collectivités de passer d'une économie centrée sur le saumon à une économie diversifiée, mue par des activités économiques durables. En clair, il s'agit d'aider les individus et les communautés à s'adapter au changement de leur économie, l'un des trois grands axes d'intervention du PARPP.

## Un programme d'assistance qui a porté fruit

### De la pêche aux fourneaux

L'histoire de Gwen Mutter est une histoire qui finit bien. Jusqu'à tout récemment, cette mère monoparentale de deux enfants avait deux emplois à temps partiel : comme l'avaient fait ses parents autochtones, elle travaillait l'été dans l'industrie de la pêche et l'hiver dans l'industrie alimentaire. Auparavant, elle avait ouvert un restaurant à Parksville, mais l'établissement dut bientôt fermer ses portes : « À ce moment-là, je n'avais pas les compétences requises pour réussir en affaires », explique-t-elle, ajoutant qu'elle avait l'enthousiasme et un certain flair pour la cuisine, mais aucune connaissance des principes de comptabilité et d'administration pour que son entreprise soit un succès.

Cet échec ne serait pas le seul obstacle auquel Gwen serait confrontée. Peu après la fermeture du restaurant, elle eut un cancer et dut revenir chez ses parents pour y terminer sa convalescence. C'est justement au moment où sa vie semblait être « dans le creux de la vague » que le destin commença à lui sourire : « Plusieurs membres de ma très nombreuse famille me demandèrent d'organiser leur repas de noces, explique-t-elle. Puis un jour je découvris cet immeuble commercial qui était vacant... une affaire en or ! »

Ce concours de circonstances redonna à Gwen l'envie de s'établir de nouveau à son compte et de lancer sa propre affaire de traiteur. Elle s'inscrivit dans un programme de subvention au travail autonome chapeauté par la Stratégie fédérale d'adaptation et de restructuration des pêches afin de suivre un programme d'entrepreneuriat et des cours de sécurité alimentaire, d'informatique de base et d'initiation à Windows 95.

Dans le même temps, Gwen assura trois importants contrats de traiteur : un barbecue pour 250 personnes et deux noces, l'une de 150 et l'autre de 250 invités. Forte de cette expérience, Gwen décida de voir grand, essayant constamment de nouvelles recettes en prenant les membres de sa famille pour cobayes et montant un album photographique de ses créations les plus réussies. Et grâce à son travail de bénévolat auprès d'un groupe d'aînés sa communauté, elle a pu établir des contacts qui lui ont permis de décrocher le plus important contrat de sa carrière, un important congrès d'aînés qui réunira entre 800 et 2000 personnes : « On m'a demandé d'être chef de cuisine. J'ai l'impression d'avoir gagné le gros lot ! », déclare-t-elle.



« La priorité a toujours été donnée au soutien des communautés pour que les solutions viennent de la base. Le gouvernement fédéral travaillera en coopération avec le Comité directeur pour appuyer les projets d'adaptation locaux et régionaux. »

— Honorable Ron J. Duhamel  
Nanaimo, 12 janvier 1999

« Ce projet vient concrétiser un rêve que nourrissaient de nombreuses personnes depuis une trentaine d'années. »

—Chris Knight  
Partenariats, Subventions et Planification  
Première nation des Kitselas

## APPROCHE

Pour l'IAEC, le ministre Duhamel a décidé d'adopter une approche innovatrice : l'établissement d'un comité directeur local réunissant des élus locaux (4 maires de municipalités), quatre représentants autochtones, quatre représentants des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) chargés d'assurer le programme à l'échelle locale, et quatre représentants du gouvernement du Canada choisis parmi les partenaires fédéraux du PARPP. Au cours de la dernière année du programme, deux représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique se sont joints au Comité directeur à l'invitation du ministre des Pêches et des Océans du Canada.

## RÉSULTATS

En deux ans d'activités où l'on a tenu douze séances d'approbation trimestrielles, le Comité directeur de l'IAEC a approuvé 102 projets communautaires, pour un total de 19 526 273,95 \$ en subventions fédérales.

Le premier projet approuvé par le Comité directeur date du 18 juin 1999 et concernait « L'agrandissement du centre culturel 'Umista » :

- Le Centre culturel 'Umista, dans l'île Cormorant, se trouve dans une petite localité très durement touchée par la restructuration de l'industrie.
  - Le Comité directeur de l'IAEC a investi plus de 13,8 millions \$, soit 70,8 % du budget total du programme dans des communautés particulièrement touchées par les difficultés de l'industrie du saumon.
- 'Umista est un projet autochtone.
  - 50 % de tous les projets approuvés par le Comité directeur concernaient des collectivités ou des projets autochtones.
- La Société culturelle 'Umista a fourni 408 000 \$ du budget total. Et les 250 000 \$ de contributions non remboursables venant de l'IAEC représentaient 38 % du montant total du projet.
  - L'IAEC de DEO a aidé les individus et les collectivités à s'adapter à la nouvelle donne en attirant plus de 48 millions \$ d'investissements additionnels de la part des organisations locales, fédérales et provinciales, pour un total investi de plus de 67,5 millions \$ à l'échelle de la côte.
- Le Centre emploiera des résidents d'Alert Bay et contribuera à attirer les visiteurs dans le nord de l'île de Vancouver. L'amélioration de l'infrastructure touristique est un moyen de favoriser le développement durable et de stimuler l'emploi.
  - Plus de 50 % des projets communautaires approuvés par le Comité directeur de l'IAEC étaient liés au tourisme.

## LIEU HISTORIQUE DU CANYON DES KITSELAS : UN PARTENARIAT QUI FAIT REVIVRE 4000 ANS D'HISTOIRE

L'Initiative d'adaptation économique des communautés (Diversification de l'économie de l'Ouest) a versé une contribution non remboursable de 250 000 \$ (soit 37,9 % des 658 050 \$ totalisant le projet) pour réaliser un rêve de longue date.

Le canyon Kitselas est l'un des joyaux naturels et culturels de la région nord-ouest de la Colombie-Britannique. Sis au cœur du territoire traditionnel de la Première nation des Kitselas, le long de la rivière Skeena, à 15 kilomètres à l'est de Terrace (route 16), il renferme un véritable trésor de pétroglyphes et de ruines, vestiges du seul village historique de la Skeena, où l'on peut voir les derniers souvenirs des maisons et des mâts totémiques qui s'élevaient à cet endroit au XIXe siècle. Les Kitselas, qui ont toujours dépendu du saumon pour leur subsistance, voulaient reconstituer divers éléments d'un village traditionnel Kitselas, projet ayant à la fois un intérêt culturel et écotouristique, qui devait jouer un rôle déterminant dans le développement économique et culturel de la communauté. Chris Knight explique : « Nous sommes en train de créer la meilleure destination de tourisme culturel du nord-ouest du pays. »



La contribution non remboursable versée par DEO dans le cadre de l'Initiative d'adaptation économique des collectivités aidera la Première nation Kitselas à construire un centre culturel surplombant la rivière Skeena, à aménager un réseau de sentiers avec mâts totémiques, panneaux d'indication, tables de pique-nique et toilettes. On prévoit également un service d'excursions en bateau sport (« jet-boat ») sur la rivière Skeena, avec vues splendides sur le canyon Kitselas. Ce projet créera 10 emplois à temps plein à Kitselas – communauté où le taux de chômage dépasse les 40 % - sans compter les emplois qui seront créés par les nouvelles entreprises qui seront engendrées par le centre culturel, notamment dans le secteur des services, de l'hôtellerie-restauration et de l'écotourisme.

Le projet de lieu historique du canyon Kitselas a débuté en 1971, en tant que partenariat entre la Première nation Kitselas et Parcs Canada. En 1972, le gouvernement du Canada a déclaré le canyon Kitselas lieu historique national. Au cours des trente années qui ont suivi, Parcs Canada a contribué aux travaux de préservation, de reconstruction et d'interprétation, ainsi qu'aux travaux de conception technique, de plans, etc. La bande des Kitselas a également collaboré avec le Musée canadien des civilisations et le Royal British Columbia Museum pour identifier et récupérer d'importants sites culturels. La Municipalité de Terrace a agi comme conseil en matière d'aménagement et a négocié un protocole de coopération culturelle et touristique avec la bande.

Le projet a enfin suscité de nombreuses contributions en nature : matériaux, services de transport, équipements, bateaux, etc. BC Hydro a contribué un montant de 20 000 \$, Skeena Cellulose 57 700 \$, Bell Pole 150 000 \$ et le Conseil de bande des Kitselas un montant de 180 350 \$. L'IAEC a versé une contribution non remboursable de 250 000 \$. Cela dit, il est difficile de chiffrer avec exactitude les contributions en nature qu'a reçues le projet au cours des 30 dernières années et celles qu'il recevra dans l'avenir. Pour le Comité directeur, ce n'est qu'un exemple des partenariats privé- public qui ont été établis un peu partout sur la côte pour permettre aux individus et aux collectivités d'avoir plus facilement accès à des créneaux d'activité économique autres que la pêche.

### Programme de prêts aux entreprises de pêche récréative

6,7 millions \$; programme terminé

850 emplois créés ou maintenus dans le secteur de la pêche récréative en Colombie-Britannique

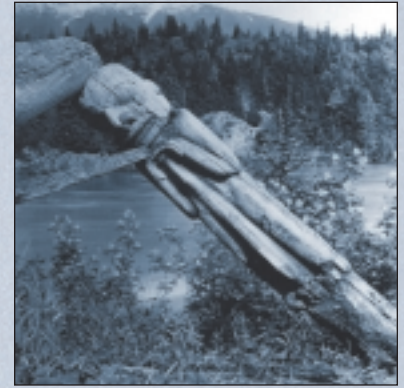
Les Sociétés d'aide au développement des collectivités, qui étaient chargées d'assurer le programme de prêts au secteur de la pêche récréative pour le compte de DEO, ont accordé 6,7 millions \$ en prêts remboursables : 86 prêts totalisant 2,1 millions \$ à des entreprises de bateaux de louage et 58 prêts totalisant 4,6 millions \$ à des pourvoiries. La presque totalité du budget (95,7 %) a été dépensée.

Des prêts ont été attribués pour des projets divers, depuis des projets d'aménagement et de marketing d'activités d'aventure (kayak de mer, grande randonnée, circuits en nature, séjours d'amoureux, séminaires d'entreprises) jusqu'à des projets comme la construction d'un quai, l'amélioration d'un groupe électrogène pour le rendre moins bruyant et moins polluant, et des projets de marketing.

Le gouvernement du Canada a créé ce programme pour faciliter l'accès au crédit des propriétaires de pourvoiries et de bateaux de louage désireux d'attirer une plus grande clientèle, notamment dans le secteur de l'écotourisme, et d'élargir leur gamme de produits à de nouvelles espèces.

Des prêts ont été consentis aux :

- personnes qui pouvaient montrer que leur entreprise de pourvoirie et de bateaux de louage étaient dépendantes du saumon et aux personnes qui avaient un plan d'affaires pour la saison 1999 afin de diversifier leurs activités et/ou de les rendre plus sélectives (pêche);
- entreprises ayant de la difficulté à obtenir du crédit auprès des banques.



« Les Kitselas (le peuple du canyon) étaient une tribu du groupe linguistique Tsimshian qui occupait le premier canyon de la rivière Skeena, environ 16 km en amont de la collectivité actuelle de Terrace. Les recherches archéologiques effectuées dans la zone intermédiaire de la rivière Skeena en 1968 ont permis de mettre au jour une grande quantité d'objets préhistoriques datant d'au moins 4000 ans, au site du village Gitau, sous le canyon. »

—Source: [www.kitselas.bc.ca](http://www.kitselas.bc.ca)

Les Gitselas: le peuple du canyon Kitselas

Le Programme de prêts au secteur de la pêche récréative a été créé en février 1999 pour aider les propriétaires de pourvoiries et de bateaux de louage à gérer les impacts immédiats et futurs de la restructuration de l'industrie du saumon.

Le programme de 7 millions \$, administré par Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) et assuré localement par 13 Sociétés d'aide au développement des collectivités, a permis à des entreprises d'avoir accès à des facilités de crédit pour développer des stratégies d'affaires et opérer la transition vers une activité de pêche plus sélective, plus diversifiée et plus durable.

Le programme de DEO a consenti des crédits pour fonds de roulement (taux préférentiel) allant jusqu'à un montant de 100 000 \$ à des propriétaires de pourvoiries et jusqu'à un montant de 25 000 \$ à des propriétaires de bateaux de louage. Un délai de franchise d'intérêt était accordé jusqu'au 31 décembre 1999 et aucun remboursement n'était exigé avant le 31 décembre 2000.



Selon l'information fournie par les demandeurs de prêt, le Programme a permis de créer/maintenir un nombre total de 850 emplois dans le secteur de la pêche récréative de la Colombie-Britannique et d'attirer pour 3,1 millions \$ d'investissements.

### **Fin du programme de mise à quai**

*9,1 millions \$ investis*

En 1998, le programme de mise à quai des bateaux de pêche a versé pour 9,1 millions \$ d'indemnités forfaitaires à 1 266 propriétaires de bateaux de pêche au saumon représentant une proportion d'environ 38 % de la flotte de l'époque. La perception des droits exigés pour les permis de pêche commerciale du saumon a été suspendue pour 1998 et des indemnités ont été versées aux propriétaires de bateaux mis à quai, pour les frais engagés en préparation à la saison de pêche.

### **Reconstruction de la ressource**

*100 millions \$ sur cinq ans*

---

*Toutes les initiatives du volet Reconstruction de la ressource du PARPP se poursuivront jusqu'en 2003.*

### **Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique**

*le ministre s'engage pour 30 millions \$*

Le Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique (FDSP) est une stratégie ciblée sur la conservation et la reconstruction des stocks de saumon. L'un des aspects clés de cette initiative est d'amener tous les acteurs à travailler ensemble, dans le cadre de partenariats efficaces, comme l'ont expliqué le ministre des Pêches et des Océans, Herb Dhaliwal, et le directeur du programme, Rick Hansen, lors de l'annonce de l'initiative en février 2001.

Le volet Reconstruction de la ressource a investi un montant de dotation initial de 30 millions \$, montant dont l'intérêt servira à soutenir les actions de conservation du saumon dans les zones prioritaires de la région du Pacifique. M. Hansen – bien connu du public pour son célèbre exploit Man in Motion World Tour afin de promouvoir la recherche sur les traumatismes médullaires et pour son action écologiste – a accepté de prendre la direction du fonds, à la demande du ministre.

M. Hansen a réuni autour de lui une impressionnante brochette de collaborateurs. Il assurera la présidence par intérim de la Société du Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique, organisme à but non lucratif qui détient et administre in trust l'investissement initial de 30 millions \$. Le conseil d'administration de la Société est constitué d'éminents représentants de la communauté (pour plus de détails, voir l'encadré) conseillés par une équipe de scientifiques, d'experts du domaine et de représentants des gouvernements fédéral et provincial.

Un autre partenaire important est la Fondation du saumon du Pacifique, gestionnaire du programme, dont le rôle est de gérer les demandes de subvention, d'étudier et choisir les projets susceptibles d'être subventionnés, d'attribuer les fonds, de surveiller et évaluer les projets financés et d'établir des partenariats.

La Fondation Vancouver est le gérant du fonds, assurant la gestion et l'investissement du capital. L'intérêt initial couru sur les six premiers mois est estimé à environ 750 000 \$ et devrait se chiffrer à environ 1,5 million \$ à la fin de la première année. Mais cela n'est qu'un début : l'intérêt annuel devrait augmenter avec le temps, du fait des contributions apportées par les donateurs et par les partenaires du secteur public et du secteur privé.

Pour que la mise de fonds initiale procure le maximum de bénéfices à long terme, les gestionnaires du Fonds se concentreront sur certains secteurs et activités prioritaires, l'objet étant d'être plus sélectif au sujet des activités de reconstruction et d'investir l'argent judicieusement.





Pour commencer, le fonds sera centré sur certains bassins situés dans trois régions prioritaires de la province :

- Bassin Thompson-Shuswap (coho et saumon arc-en-ciel);
- Bassin de Georgia (coho et saumon arc-en-ciel);
- Région centrale de la côte (stocks de saumon rouge de Rivers Inlet et de Smith Inlet).

Les premiers bassins ciblés par le programme sont ceux de la rivière Englishman, dans l'île de Vancouver (bassin de Georgia) et de la rivière Coldwater, dans la région sud de l'Intérieur (Thompson Shuswap). La première étape sera d'élaborer des plans de reconstruction des stocks de saumon pour ces bassins, afin d'orienter de manière stratégique et scientifique les actions de conservation et de reconstruction de ces stocks.

Des progrès encourageants ont été accomplis pour ces plans initiaux avec la contribution des Premières nations, du programme des gardiens de cours d'eau, des compagnies forestières, des propriétaires de ranchs, des propriétaires fonciers, des organismes provinciaux et des responsables locaux. Parmi les Premières nations participantes, citons la bande Nanoose, la bande de Coldwater, la bande du bassin de la Nicola, et le Conseil tribal de la Nicola. La Fondation du saumon du Pacifique et les conseillers techniques de la société LGL Limited assurent la coordination du processus, notamment les rencontres communautaires.

Pour chaque bassin, des données sont recueillies concernant la situation et l'habitat du saumon, les problèmes environnementaux, les pêcheries locales, le potentiel et les besoins de reconstruction des stocks et les activités de reconstruction actuelles comme base des plans d'aménagement à l'échelle du bassin. Le degré d'intérêt et de coopération que suscite le processus est très encourageant, et l'engagement à long terme démontré par l'établissement du fonds de dotation permanent a rencontré un accueil très favorable auprès des citoyens.

Les plans de reconstruction des stocks détermineront les problèmes qui doivent être gérés en priorité pour chaque bassin et les activités qui requièrent un financement en priorité. La première mouture des plans de reconstruction proposés (sachant que ceux-ci devront être modifiés selon l'évolution des choses) sera prête pour l'été 2001. À ce moment, on décidera de la façon dont on appliquera la première portion des revenus engendrés par le Fonds.

Exemples de projets susceptibles d'être subventionnés :

- Protection et restauration de l'habitat;
- Rétablissement de l'accès de certains stocks à des habitats critiques;
- Rétablissement des débits d'eau à des niveaux adéquats;
- Amélioration des taux de survie en mer et en eau douce;
- Prestation de données pour la gestion des pêches et de la ressource;
- Emploi de méthodes de pêche sélectives;
- Information et sensibilisation.

Outre les rivières Coldwater et Englishman, plusieurs bassins des trois régions prioritaires seront désignés cette année pour les prochains plans de reconstruction des stocks.

### **Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur du saumon (PRHMVS)**

*3,6 millions \$ en 2000-2001 - 21 millions \$ à ce jour*

Ce programme a pour objet de fournir une assistance financière et technique aux projets communautaires de reconstruction des stocks de saumon et de l'habitat piscicole. Au cours de sa dernière année d'activité (2001-2002), le PRHMVS attribuera 5 millions \$ à des projets dont plusieurs bénéficieront à des stocks de saumon en difficulté, notamment aux stocks de cohos, de la région du Pacifique.

## **Travailler en partenariat**

Les partenariats établis dans le cadre du Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique continuent d'augmenter. L'équipe d'origine comprend :

Pêches et Océans Canada (MPO), qui a fourni le capital de départ (30 millions \$) pour l'établissement du Fonds, ainsi que le personnel de soutien technique.

La Société du Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique, qui supervise les activités du Fonds, établit les priorités et agit comme fiduciaire du montant de dotation de 30 millions \$. Conseil d'administration :

Rick Hansen, président-directeur général, Institut Rick Hansen.

Ron Dumouchelle, président-directeur général, United Way of the Lower Mainland.

John Fraser, ancien député, président du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques du Pacifique.

Bryan Williams, avocat (Miller Thomson LLP) et ancien juge en chef de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Milton Wong, président, HSBC Asset Management Canada Ltd., chancelier, Simon Fraser University.

Arnold (Buddy) Recalma, pêcheur commercial, chef héréditaire et ancien chef élu de la Bande de Qualicum.

La Fondation pour le saumon du Pacifique est le gestionnaire des activités du fonds.

La Vancouver Foundation est l'intendant du fonds.

La LGL Limited fournit les avis professionnels et techniques concernant les plans de reconstruction.

Les responsables du gouvernement de la Colombie-Britannique agissent comme conseillers techniques.



Si l'on inclut la campagne de 2000-2001, le PRHMVS a mis à disposition plus de 36 millions \$ pour les projets de conservation du saumon depuis 1997-1998. De ce montant, le volet « reconstruction de la ressource » a contribué plus de 21 millions \$, le reste (15 millions \$) ayant été fourni par la Stratégie de revitalisation du saumon du Pacifique.

Au cours des cinq dernières années, le PRHMVS a soutenu plus de 550 projets de partenariats communauté-gouvernement fédéral destinés à la conservation des stocks de saumon et à l'amélioration qualitative et quantitative de l'habitat piscicole. Les partenaires communautaires comprennent des groupes autochtones, des sociétés pour l'amélioration des stocks de saumon, des établissements scolaires, des industries, des groupes environnementaux, des groupes de pêcheurs et des administrations municipales et régionales.

Voici quelques-uns des types de projets qui ont été entrepris :

- Restauration de l'habitat des cours d'eau et des estuaires locaux de manière à améliorer le taux de survie du saumon : construction de chenaux de frai, stabilisation des berges, amélioration du débit, plantation des zones riveraines, amélioration des gravières de frai.
- Amélioration des conditions de gérance des bassins hydrographiques de manière à favoriser l'établissement de populations salmonicoles durables : recensement des cours d'eau, cartographie de l'habitat, surveillance des poissons adultes et juvéniles et protection de l'habitat par le biais de plans d'aménagement des bassins hydrographiques.
- Reconstruction des stocks de saumon par le biais de projets de mise en valeur à court terme visant à régénérer les populations en difficulté et à favoriser la restauration de l'habitat et la gestion des pêches : programmes d'incubation et d'élevage et marquage des juvéniles pour déterminer leur taux de survie.
- Les propositions de projet sont étudiées par des comités constitués de représentants de Pêches et Océans, des Premières nations, d'organismes provinciaux (p. ex. ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs) et de délégués de groupes locaux de gérance de l'environnement).

Voici un exemple des projets sélectionnés pour l'année 2001-2002 :

■ **Horsefly River** (150 Mile House) – 26 000 \$

La Quesnel River Watershed Alliance poursuit un projet pilote de travail avec les propriétaires de ranchs concernant la gérance de l'habitat piscicole. Le projet consiste plus précisément à embaucher des jeunes pour construire des clôtures, planter et entretenir la végétation riveraine, empêcher le bétail de piétiner les berges, et exécuter des programmes de surveillance hivernale.



■ **Shuswap Lake** (Chase) – 24 000 \$

La bande indienne Little Shuswap surveille le nombre de cohos reproducteurs dans 14 cours d'eau, notamment le nombre de cohos porteurs d'étiquettes d'information. Cette information est envoyée chaque semaine à Pêche et Océans pour contribuer aux efforts de gestion du coho.

■ **Salmon River** (Langley) – 78 000 \$

La Fraser River Fishermen's Society recense les cohos sauvages dans la rivière Salmon pour aider les gestionnaires des pêches à établir des données de survie en eau douce et en eau salée, les taux d'exploitation et les tendances de l'effectif reproducteur. Le projet fournit de l'emploi et de la formation à des pêcheurs qui manquent de travail, à des étudiants et à des résidents locaux, de même qu'une occasion de sensibilisation de la population locale.

■ **Henderson Lake** (Port Alberni) – 75 000 \$

La tribu des Uchucklesaht utilise l'écloserie du lac Henderson pour reconstruire les stocks de saumon rouge et de saumon quinnat dans la rivière Clemens Creek et transférer des stocks de quinnat dans la rivière Henderson. Le projet permet également d'obtenir des données scientifiques qualitatives et quantitative sur la remonte.

■ **Inlets Peel et Skidegate** (Îles de la Reine-Charlotte) – 73 000 \$

Le programme des gardiens de cours d'eau du détroit d'Hecate contribue à améliorer l'habitat du saumon en créant des zones de grossissement et de frai pour le saumon kéta, le saumon rose et le saumon coho. Le projet sera une occasion de formation et d'emploi et un moyen de sensibiliser la population aux actions de gérance du bassin.



■ **Kitwanga River** – 45 000 \$

La Gitanyow Fisheries Authority recense le nombre de saumons adultes qui remontent la rivière Kitwanga et procède à des évaluations qualitatives et quantitatives des aires de frai. Cette information servira à la reconstruction des stocks de saumons rouges.

■ **Ports de Prince Rupert et de Port Edward** – 30 000 \$

Le Community Fisheries Development Centre recense la distribution des saumons juvéniles dans les zones d'estran. L'information servira à améliorer la planification des projets d'aménagement de la zone afin d'éviter d'endommager l'habitat du saumon.

■ **McQuesten River (Mayo)** – 18 000 \$

La Première nation Nacho Nyak Dun et le ministère des Terres et des Ressources du Yukon ont entrepris des tests dans trois sites alimentés par les eaux souterraines pour déterminer s'ils sont propres à assurer de bonnes conditions d'incubation pour les œufs de saumon quinnat. Le projet étudie également l'intérêt d'utiliser une installation d'incubation de la Yukon Energy pour élever des alevins aux fins de leur relâchement dans la rivière McQuesten River.



### **Programme de conservation et de gérance de l'habitat**

*10 millions \$ en 2000-2001 – 23,2 millions \$ à ce jour*

L'établissement de partenariats communautaires pour promouvoir la gérance des bassins hydrographiques est essentiel pour la prévention des dommages à l'habitat piscicole et la protection des stocks de saumon. C'est là l'objet principal d'un élément innovateur de la stratégie de reconstruction de la ressource désigné Programme de conservation et de gérance de l'habitat (PCGH).

Le programme a embauché plus de 100 personnes qualifiées (« gérants » de l'habitat), venant de diverses régions de la Colombie-Britannique et du Yukon, qui travailleront avec les associations communautaires, les Premières nations, les propriétaires fonciers et les administrations locales pour promouvoir les actions de gérance et de protection de l'habitat et défendre les intérêts du poisson et de l'habitat piscicole. Les trois grands objectifs du programme sont les suivants : accroître la participation communautaire aux actions de gestion du bassin, sensibiliser la population aux besoins de l'habitat piscicole et protéger l'habitat piscicole dans les exercices de planification de l'aménagement des terres et des eaux.

Ce réseau de gérants sera financé et coordonné par le biais du PCGH. Les gérants travaillent en collaboration avec le personnel de Pêches et Océans Canada, notamment avec les conseillers communautaires chargés d'appuyer les groupes de gérance et de mise en valeur (biologistes et techniciens de l'habitat, agents de surveillance des pêches, etc.).

Il y a quatre types de gérants de l'habitat :

- **Coordonnateurs de la gérance** : personnel qui travaille avec les partenaires communautaires tels que les groupes de gérance, les Premières nations et les groupes non gouvernementaux. Les coordonnateurs de la gérance contribuent aux efforts de défense des intérêts du poisson et de l'habitat piscicole, font la promotion de la participation communautaire, participent à la planification du bassin hydrographique et coordonnent la formation des bénévoles.
- **Gérance de l'habitat** : personnel technique qui travaille sur le terrain principalement avec des organismes administratifs locaux. Leur rôle consiste principalement à prévenir les perturbations à l'habitat en travaillant de manière proactive avec les groupes d'intérêts concernés. Ils fournissent également une information technique pour améliorer les processus de planification et de décision et favoriser l'adoption de bonnes pratiques de gestion.
- **Auxiliaires de l'habitat** : personnel technique de terrain qui travaille en collaboration avec les employés de Pêches et Océans Canada. Leur rôle est d'évaluer et de surveiller les projets d'aménagement des terres, de donner des conseils concernant les directives de protection de l'habitat et les exigences réglementaires prévues à la Loi sur les pêches et de donner de l'information technique pour améliorer les processus de planification et de décision en matière d'aménagement du territoire.



- **Agents de surveillance de l'habitat** : personnel de Pêches et Océans Canada chargé de faire observer les dispositions de la Loi sur les pêches et de faire enquête sur les infractions à la loi. Les agents de surveillance de l'habitat travaillent étroitement avec les associations de citoyens, les conseils de gestion des bassins hydrographiques et les représentants de l'industrie pour sensibiliser ces derniers à l'importance de respecter la Loi sur les pêches et favoriser ainsi la protection de l'habitat.



Toutes ces personnes informent le public sur les besoins de la ressource et les activités ayant un impact sur l'habitat, appuient les projets de restauration et de mise en valeur et promeuvent l'adoption d'une éthique de gestion de l'environnement dans les bassins hydrographiques.

Les partenariats sont l'élément clé du programme. Au printemps dernier, tous les partenaires ont été invités à une rencontre de mi-parcours qui s'est tenue à Vancouver, pour faire le point sur le programme et partager leurs idées et leurs expériences, réfléchir sur les défis et sur les façons d'améliorer le programme. Environ 250 personnes ont participé à cette rencontre qui a duré 4 jours et qui a réuni des groupes de gestion, des bénévoles, des représentants du secteur privé, ainsi que des représentants des Premières nations et des administrations municipales, régionales et provinciales.

### **Mise en valeur stratégique des stocks**

*3,3 millions \$ en 2000-2001 – 6,9 millions \$ à ce jour*

L'objet de ce programme est de trouver des solutions aux problèmes de conservation que posent les stocks en danger de disparition. Les partenaires de cette initiative sont les Premières nations, les groupes communautaires et l'industrie.

Au cours des trois premières années, le programme a consisté à protéger de l'extinction les stocks tels que le saumon coho de la rivière Thompson et du cours supérieur de la Skeena, la remonte estivale du quinnat de la rivière Puntledge et le saumon rouge de l'inlet Rivers et de l'inlet Smith. Le programme de mise en valeur stratégique des stocks continue d'utiliser les éclosiers de saumon et des programmes d'élevage à court terme pour augmenter les stocks en situation de précarité, tout en s'efforçant de maintenir l'intégrité et la biodiversité de la ressource.

L'objet est de stopper le déclin des stocks en danger d'extinction afin qu'ils puissent reconstituer leur effectif lorsque les conditions marines s'amélioreront. La mise en valeur stratégique a pour objet la conservation plutôt que le soutien de l'activité de pêche, et doit être conjuguée à des actions de gestion de la récolte et de protection de l'habitat. Tout en poursuivant les programmes de mise en valeur de certains stocks, la stratégie portera, au cours de ses deux dernières années d'existence, sur l'évaluation de l'utilité de ses activités pour le maintien des remontes en danger de disparition. Les premières remontes de saumon émanant du programme se feront en 2001-2002. Le programme sera également centré sur la prise de mesures proactives, telles que l'élaboration de plans de développement durable concernant les principaux bassins hydrographiques. Ces plans – qui réunissent des intervenants du gouvernement, des Premières nations, des groupes d'intérêts concernés, des écologistes etc. – visent à coordonner les efforts pour assurer la conservation efficace et à long terme du poisson et de l'habitat piscicole. Les bassins visés éventuellement par ce type de plan sont ceux de la rivière Skeena (cours supérieur de la Bulkley), de la rivière Salmon et de la rivière Duteau Creek (Thompson Sud), de même que les rivières Nimpkish, Campbell, Bute Inlet et Bella Coala.

Pour le cours supérieur de la Skeena, les efforts de mise en valeur ont porté sur les stocks de coho du cours supérieur de la Bulkley, de la rivière Babine, de la rivière Morice et de la rivière Morrison; ainsi que sur ceux des rivières Toboggan et Upper Owen. Les futures actions porteront principalement sur les stocks de coho du cours supérieur de la rivière Bulkley.

Pour le réseau de la rivière Thompson, les actions de mise en valeur ont porté sur les stocks de coho des rivières Coldwater, Deadman, Bridge, Eagle et Middle Shuswap; ainsi que sur les rivières Spius, Louis, Lemieux, Dunn et Duteau. Les prochaines actions porteront sur les stocks en danger qui n'ont pas bénéficié des limites de pêche, notamment les stocks de coho de la rivière Salmon et de la rivière Duteau Creek.



En ce qui concerne la rivière Puntledge, un programme d'élevage en captivité se poursuit afin d'amener des spécimens de la remonte estivale de quinnat à maturité à l'écloserie de Rosewall Creek. On espère que ces poissons auront une production annuelle d'un million d'œufs dès 2001.

Dans la région centrale de la côte, les travaux se poursuivent pour améliorer les stocks de saumon rouge de l'inlet Rivers et de l'inlet Smith. Le plan de reconstruction de ces stocks appuiera l'élaboration d'un programme de développement durable des ressources halieutiques. On évaluera également l'intérêt d'ensemencer le lac Oweekeno afin d'améliorer la productivité du saumon rouge.

---


## PROGRAMME D'ADAPTATION ET DE RESTRUCTURATION DES PÊCHES DU PACIFIQUE

---

	Jun 00 – 01	Total
<b>Restructuration :</b>		
Retrait de permis	terminé	195,9M
Pêche sélective	4,7M	18,5M
Développement des pêches	1,2M	3,5M
Promotion du tourisme	terminé	4,8M
Remboursement des droits de permis (pêche au saumon)	terminé	1,8M
<b>Adaptation et développement économique des communautés :</b>		
Adaptation	7,8M	30,0M
Mise à quai des navires	terminé	9,1M
Initiative d'adaptation économique des collectivités	10,1M	25,0M
Programme de prêts aux entreprises de pêche récréative	terminé	6,7M
<b>Reconstruction de la ressource :</b>		
Fonds de dotation du saumon du Pacifique *	—	30,0M
Restauration de l'habitat et mise en valeur du saumon	3,6M	21,2M
Gérance communautaire	10,0M	23,2M
Mise en valeur stratégique	3,3M	6,9M
<b>DÉPENSES TOTALES AU 30 JUILLET 2001 :</b>	<b>\$ 40,7M</b>	<b>\$ 376,6M</b>

\* 30 millions \$ attribués pour la dotation de ce Fonds.  
Aucune subvention n'a encore été accordée pour des projets particuliers.





Produit par La Direction Des Communications  
Pêches et Océans Canada, Région Pacifique  
400 – 555 Rue West Hastings  
Vancouver, C.-B. V6B 5G3

Visiter notre site Web: [www.pac.dfo-mpo.gc.ca](http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca)

Pour Information ou copies additionnelles,  
contacter (604) 666-0384

Cat. No. Fs 23-370 /2001-1F  
ISBN 0-662-86173-6